

Procédure de candidature 2018

Stand de nourriture

Ce document a pour but de fournir un certain nombre d'informations générales utiles aux postulants désirant nous soumettre une candidature pour l'obtention d'un emplacement pour l'édition 2018 du Paléo Festival Nyon.

La 43^{ème} édition du Paléo se déroulera du mardi 17 au dimanche 22 juillet 2018. La Pl'Asse et le Camping seront ouverts du lundi 16 au dimanche 22 juillet 2018.

Les candidatures doivent impérativement nous parvenir avant le vendredi 12 janvier 2018 à 12h00. A cet effet, un formulaire de candidature est à disposition sur le site internet du festival (<http://yeah.paleo.ch/fr>) sous l'onglet « Pros » et dans la rubrique « Stands ». Ce formulaire est mis en ligne dès lundi 2 octobre 2017 à 12h00.

Il est impératif que tous les champs du formulaire soient complétés. **Les candidatures incomplètes et/ou sans photos ne seront pas prises en considération.**

L'offre en nourriture est placée sous le signe de la diversité culturelle et de la qualité. Les stands contribuent directement à l'ambiance, à la décoration et au financement du festival.

Chaque année 210 stands sont sélectionnés selon la répartition suivante :

- 115 stands de nourriture (85 Terrain / 30 Pl'Asse & Rue),
- 70 stands d'artisanat (30 Terrain / 40 Pl'Asse & Rue),
- 25 Stands d'information (25 Terrain).

Le Village du Monde mettra le cap en 2018 sur le sud de l'Europe (Italie, Espagne, sud de la France, Grèce). Nous recherchons à cet égard des stands de nourriture, d'artisanat et d'information en lien avec cette thématique.

Les candidatures sont soigneusement analysées et sélectionnées. Tous postulants seront informés par courriel électronique de nos décisions au plus tard le vendredi 2 mars 2018.

Les postulants sélectionnés recevront une marche à suivre et seront convoqués individuellement pour une rencontre.

Les contrats, les plans, les factures d'arrhes et les règlements sont usuellement envoyés au mois de mars.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information que vous pourriez désirer.

Paléo Arts & Spectacles

Régie des Stands
Case postale 1320
Route de Saint-Cergue 312
CH-1260 Nyon 1
Tél. : +41(0)22 365 11 75 / 76
Fax : +41(0)22 365 10 20
Email : stands@paleo.ch

Plan du Festival 2016

Un plan du Festival 2016 est disponible sur notre site internet à l'adresse :
<http://yeah.paleo.ch/fr/page/nourriture-boissons>

Formulaire de Candidature

Coordonnées du tenancier

Veillez indiquer dans cette rubrique les coordonnées du responsable du stand (civilité, nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, numéros de téléphone).

Veillez également préciser dans cette rubrique l'éventuelle nature juridique de l'entité que vous représentez (Sàrl, S.A., Société Simple, Association, Fondation, Société Coopérative...).

Un site internet est toujours utile et apprécié pour notre analyse. Dans le cas où vous disposez d'une adresse internet, merci de nous la communiquer.

Informations générales

Veillez indiquer dans cette rubrique le nom usuel du stand (nom utilisé pendant la manifestation). Si vous avez exploité un stand à Paléo en 2017 ou dans d'autres manifestations, foires ou festivals, merci de nous indiquer les lieux et les dates de ces événements.

Informations nourriture

Merci de préciser le type de spécialité culinaire que vous proposez à la vente (pays, origine type...). Merci de nous indiquer tout autre élément qui vous démarque, qui explique votre démarche. En effet, la priorité dans la sélection des stands de nourriture est donnée aux candidats présentant une offre **originale, authentique** mais aussi **innovante**. Paléo attache une grande importance au rapport qualité/prix, à la quantité des portions, à l'hygiène, à la décoration et à l'accueil. Un concept réunissant tous ces critères est un atout pour votre candidature. Veuillez mentionner dans cette rubrique votre expérience professionnelle dans le domaine de la restauration et/ou de manifestation.

Produits

Veillez détailler la liste des mets, des plats proposés à la vente. Merci de préciser le grammage et/ou les unités de vente.

Boissons

Les stands de nourriture ne sont pas autorisés à vendre des boissons. Seuls les bars, les restaurants et les bistrotts le sont.

Photos

Nous vous recommandons vivement de compléter le formulaire de candidature par des photos de vos produits **et** de votre stand.

Infrastructures

Les informations relatives aux infrastructures (électricité, dimensions d'emplacements...) seront traitées dans un second temps, au mois de février et mars avec les candidats sélectionnés.

Redevance

Paléo accorde un droit d'exploitation d'emplacement contre paiement d'une redevance. Le montant de la redevance n'est en aucun cas négociable. La redevance est calculée en fonction du chiffre d'affaires total réalisé pendant le festival à savoir :

| | |
|---------------|---------------------------------|
| Terrain | 25% du chiffre d'affaires total |
| Pl'Asse / Rue | 20% du chiffre d'affaires total |

Dans le but de confirmer sa participation, chaque candidat sélectionné devra s'acquitter d'une facture d'arrhes (montant variable) avant le lundi 30 avril 2018.